

List des documents à fournir à l'appui d'une demande de carte de séjour pluriannuelle "Passeport talent" mention Mandataire social

Article L.421-19 du CESEDA

Arrêté du 4 mai 2022

Cette liste vous est délivrée à titre indicatif. Prenez soin de vous rapprocher de l'autorité consulaire, diplomatique ou préfectorale en charge du traitement de votre dossier afin d'obtenir la liste des pièces requises adaptée à l'objet du séjour et votre situation personnelle.

Bon à savoir : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète assermenté auprès des cours d'appel. Le cas échéant, consultez la [liste des traducteurs assermentés](#).

A l'étranger – Demande de visa de long séjour « Passeport talent » mention Mandataire social

- le [formulaire de demande de visa de long séjour \(CERFA n°14571*05\)](#) daté dûment complété et signé ;
- récépissé France-Visas ;
- un passeport en cours de validité délivré depuis moins de 10 ans et d'une durée de validité dépassant de 3 mois la fin de la période de validité du visa ;
- des justificatifs d'état civil et de nationalité :
 - passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
 - un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance.
- 3 photographies d'identité récentes aux [normes](#) ;
- Un ou plusieurs documents justificatifs établissant qu'il occupe une fonction de mandataire social dans un établissement ou une entreprise établie sur le territoire national (statuts, acte de nomination, etc.) ;
- Un ou plusieurs justificatifs de son ancienneté égale ou supérieure à 3 mois dans l'entreprise ou toute autre société du même groupe (contrat de travail, mandat social, etc.) ;

- Une rémunération brute au moins égale à 3 fois le SMIC annuel brut soit 61 511,36 € au 1^{er} janvier 2023

En France – Demande de titre de séjour « Passeport talent » mention Mandataire social

- un passeport en cours de validité délivré depuis moins de 10 ans et d'une durée de validité dépassant de 3 mois la fin de la période de validité du visa ;
- visa de long séjour ou VLS-TS ou une carte de séjour en cours de validité ;
- des justificatifs d'état civil et de nationalité :
 - passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
 - un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance.
- 3 photographies d'identité récentes aux [normes](#) ;
- Un ou plusieurs documents justificatifs établissant qu'il occupe une fonction de mandataire social dans un établissement ou une entreprise établie sur le territoire national (statuts, acte de nomination, etc.) ;
- Un ou plusieurs justificatifs de son ancienneté égale ou supérieure à 3 mois dans l'entreprise ou toute autre société du même groupe (contrat de travail, mandat social, etc.) ;
- Une rémunération brute au moins égale à 3 fois le SMIC annuel brut soit 61 534,36 € au 1^{er} janvier 2023